



ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE  
L'ÉTRANGER

Hélène DEGRYSE  
Présidente  
Circonscription  
Benelux

+31 624261112

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2025

Monsieur le Ministre délégué,

Par votre lettre du 15 janvier 2025, vous avez souhaité consulter notre Assemblée sur les dispositifs de protection sociale des Français établis hors de France et sur les améliorations pouvant y être apportées.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance dans notre capacité à contribuer collectivement à cette réflexion essentielle. L'Assemblée des Français de l'étranger partage pleinement votre objectif de rendre ces dispositifs plus efficaces, mieux adaptés aux besoins des plus fragiles, et optimisés dans un contexte budgétaire exigeant.

Le Bureau de l'Assemblée a décidé de confier à la commission des affaires sociales, des anciens combattants, de l'emploi et de la formation (CASEAC) l'organisation des Assises de la protection sociale des Français de l'étranger. Ces assises permettront de dresser un état des lieux exhaustif, de recueillir des contributions des différents acteurs concernés et de formuler des recommandations concrètes en vue d'une restitution lors de la 43<sup>ème</sup> session de l'Assemblée, en octobre 2025.

La CASEAC s'appuiera sur les ressources du secrétariat général de l'Assemblée des Français de l'étranger, ainsi que sur les outils mis à sa disposition pour organiser des auditions et consultations à distance.

Je suis convaincue que les travaux engagés dans ce cadre contribueront à améliorer les dispositifs d'accompagnement social et à renforcer le soutien à nos compatriotes les plus vulnérables.

Je vous remercie pour l'attention portée à nos travaux et ne manquerai pas de vous tenir informé des avancées des Assises.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre délégué, l'expression de ma très haute considération.

Hélène DEGRYSE

Présidente de l'Assemblée des Français des Français de l'étranger